

Présents :

- Ecole :
 - Directrice : Marjorie LUCAS
 - Les enseignantes : Sophie BONNEAU, Patricia BOULOGNE, Sylvie ROBERT et Sofia RODRIGUES
 - ATSEM : Béatrice VRET
 - Stagiaire INSPE : Thomas BLAIZEAU
- Mairie et périscolaire :
 - Thierry BROSSARD
 - Béatrice MELIN
- Parents : Marie OGOR, Marion FAVREL, Magalie DEBERNARD, Jehanne BOUCROT
- DDEN : Mr BAUDOIN

Absents excusés : IEN Mme BARZOTTI ; psychologue scolaire : Mme KERVICHE ; enseignante : Mme NAZARET, adjointe à la jeunesse et à la petite enfance : Mme FRANCOIS

CONSEIL D'ECOLE

1/ Présentation des membres du conseil d'école

2/ Elections des représentants des parents d'élèves du vendredi 12 octobre

nombre d'électeurs inscrits : 229

nombre de votants : 115

suffrages exprimés : 100

blancs et/ou nuls : 15

taux de participation : 50,22 %

Légère augmentation du taux de participation : on passe de 46,5 % à 50,22 %

Sont élus titulaires/suppléants : Mme Ogor, Mr Morin, Mr Rahard, Mme Favrel, Mme Debernard et Mme Boucrot .

3/ Fonctionnement du conseil d'école

Fonctionnement :

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois qui suit l'élection des parents. Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves.

Attributions :

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur. Il participe à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école.

Ainsi il s'occupe des actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux, de l'utilisation des moyens alloués à l'école, des conditions d'intégration des enfants handicapés, des activités périscolaires, de la restauration scolaire.

VIE SCOLAIRE

1/ Le règlement intérieur

Le règlement intérieur est présenté aux membres du conseil, amendé et voté.
La scolarisation obligatoire à partir de 3 ans entraîne la modification de l'article 1 concernant l'obligation scolaire. Ce changement est voté avec cette modification à l'unanimité.

2/ Bilan de rentrée

les effectifs : 121 élèves puis 122 au 18/11/19

Les effectifs par niveau :

PS : 45 (46 au 18/11/19)

MS : 33

GS : 43

La répartition :

PS : 26 puis 27

PS/MS : 26 (9/17)

PS/MS : 26 (10/16)

GS : 22

GS : 21

Total : 121 puis 122 au 18/11/19

Le personnel :

6 enseignantes :

Mme BONNEAU (PS), Mme ROBERT (PS/MS), Mme RODRIGUES (PS/MS), Mme BOULOGNE (GS), Mme NAZARET (décharge de Mme LUCAS le mardi et un mercredi par mois) et Mme LUCAS (GS)

4 ATSEMs ½ :

Mme KOESSLER (PS), Mme GIRET (PS/MS), Mme LARGEAUD (PS/MS), Mme VRET (GS) et Mme BOURDEAU à mi-temps (GS)

Pour une organisation facilitée (notamment la sortie de 16h) et un meilleur accueil des enfants, le 5^e poste à temps plein est évoqué mais n'est pas d'actualité pour la municipalité.

De même les réunions des ATSEMS sur le temps scolaire posent des problèmes d'organisation.

Des stagiaires de l'INSPE dans 3 classes (chez Mme Boulogne, Mme Robert et Mme Lucas) seront présents dans l'année.

Santé :

MS : visite des 4 ans réalisée en septembre (bilan poids, vue, écoute, compréhension)

PAI : 5 (asthme et allergies alimentaires)

Les mesures de sécurité :

Le plan vigipirate est toujours en vigueur.

Il est rappelé lors du conseil l'importance du respect des horaires (8h50-9h00 le matin) car pour des raisons de sécurité et de circulation dans les locaux, les parents de maternelle ayant des enfants en élémentaire ne pourront plus entrer ni sortir du côté élémentaire. Ils devront utiliser la grille verte. Des mots expliquant cette nouvelle circulation seront mis dans les cahiers de liaison.

L'école met en place 3 exercices incendie dans l'année scolaire pour apprendre aux élèves à évacuer les locaux dans le calme. Le 1^{er} exercice a eu lieu le mardi 10 septembre. Une porte coupe-feu côté UEE ne s'est pas refermée. La grille du côté de la classe de Mme Boulogne est de nouveau évoquée. Les parents s'interrogent sur la

nécessité de ce portail. Mr Brossard va se renseigner.

L'école met en place des PPMS (plans particuliers de mise en sûreté) : pour faire face à des événements majeurs (tempête, inondation, risque chimique...) et pour les menaces d'intrusion/attentat. Durant l'année scolaire, chaque école doit réaliser 3 exercices de sécurité dont un exercice « attentat intrusion » réalisé avant les vacances d'automne (réalisé le 20 septembre).

Retour sur les 1ers exercices d'évacuation et PPMS « attentat-intrusion »

-PPMS « attentat-intrusion » : la mairie réfléchit au problème du signal sonore peu discret
2 dortoirs n'ont pas de serrure. Possibilité pour la personne qui s'est introduite d'entrer dans les classes par ce biais.

Dans la salle de motricité, un film occultant a été posé sur une seule des surfaces vitrées. Nécessité d'en poser sur toutes les vitres.

-PPMS « risques majeurs » : les petits ont du mal à aller sur la colline en moins de 15 minutes.

Enfants en difficulté :

Mme Kerviche, psychologue scolaire, intervient sur demande de la famille ou de l'école pour des problèmes d'apprentissage ou des problèmes familiaux.

Les APC

Elle ont lieu le mercredi de 11h à 12h suivant le calendrier donné par les enseignantes. Activités en lien avec le langage, l'écriture, la connaissance des lettres.

Point financier :

La coopérative scolaire : à quoi sert-elle ?

Son but est d'améliorer les conditions matérielles des élèves et/ou d'être partie prenante d'un projet pédagogique. Elle récolte son financement avec des subventions, dons, cotisations. Le budget constitué permet de financer des sorties scolaires, livres pour la bibliothèque, des jeux ou du petit matériel, des abonnements à des revues, ... En aucun cas, le produit de la coopérative scolaire ne doit combler le budget de fonctionnement de l'école, qui est pris en charge par la commune.

fournitures scolaires : budget alloué par la mairie environ 5300 euros pour l'année civile 2019+ 1300 euros (budget exceptionnel alloué par la mairie pour équiper la 5è classe)

subvention APE : 1310 euros

APPRENTISSAGE : LE PROJET D'ECOLE

Le projet d'école a été validé par l'IEN en septembre 2018.

Il se présente sous la forme de 4 ambitions.

Ambition 1 : construire des apprentissages durables

Améliorer la maîtrise du langage : jeux de rôles avec des marionnettes, mimer des histoires avec des marionnettes

renforcer les échanges entre les classes des différents niveaux de l'école maternelle

aider l'élève à devenir autonome grâce à l'utilisation de jeux auto-correctifs, d'ateliers autonomes

Ambition 2 : Accompagner l'élève

Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre de parcours éducatifs : travailler sur un projet commun aux 4 classes de l'école maternelle dans différents domaines : langage, arts visuels, découverte du monde...

Projet choisi : la musique

Ambition 3 : **Ouvrir l'école**, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

mieux accueillir : favoriser l'adaptation des PS en faisant une rentrée échelonnée.

Accompagner les parents dans les 1ers pas de leur enfant à l'école

mieux communiquer : favoriser les outils de communication vers l'extérieur : site de l'école

LES PROJETS PEDAGOGIQUES

Parcours sportif :

classe de PS/MS (Mme ROBERT) et GS (Mme BOULOGNE): rencontres sportives avec l'école de Cherveux

Classe de GS : inscription à l'USEP sur 2 temps : activités gymniques, le printemps des maternelles

Pour tous les grands : cycle natation en mai juin. 43 élèves sur un seul créneau.

Mobilisation des parents pour pouvoir accompagner

PEAC (Parcours Educatif Artistique et Culturel) :

projet sur la musique.

Intervention de Mme Emmanuelle LAGARDE du conservatoire de Niort : 35 heures à répartir pour les 5 classes soit en période 3 soit en période 4. Découverte d'instruments, percussions corporelles, chants... Une restitution aux parents est envisagée à la Baratte. Le problème de l'utilisation de la Baratte est évoqué : bail de location à compléter, état des lieux... Mr Brossard se renseigne sur ce dispositif et nous annonce que la Baratte sera mise à disposition des écoles sans frais sur le temps scolaire et hors temps scolaire sauf si la salle est déjà réservée bien entendu.

Problème concernant l'utilisation de la salle de motricité : en effet, une classe de GS passerait l'après-midi. Or la salle est déjà utilisée par la chorale de l'école élémentaire.

Inscription de Mme LUCAS au projet européen « Sharing music and feelings »

inscription à un concert « kazi classik » qui aura lieu le mardi 12 mai à l'espace Tartalin à Aiffres pour les 5 classes. Cette inscription n'a pas encore été validée

spectacle offert par l'APE à la Baratte intitulé « Raplapla » le jeudi 19 décembre

Spectacle « miligram » lors des automnales le vendredi 15 novembre auquel les GS ont assisté

MATERIEL ET TRAVAUX

L'école maternelle remercie la mairie pour le budget exceptionnel alloué à la 5 è classe (1300 euros), l'achat du mobilier pour la 5 è classe, les nouvelles huisseries dans la classe de Mme Robert et l'installation des 4 ordinateurs

Problème d'acoustique dans les classes : plafonds hauts, carrelage au sol (pour 2 classes). Très bruyant. Mme Ogor propose de récupérer des balles de tennis que l'on

mettrait sur les pieds de chaises.

Nécessité d'un abri pour stocker les cartons

Demande d'une étagère dans la classe de Mme Rodrigues au-dessus du chevalet

Demande pour qu'on enlève une porte coulissante d'un meuble dans la classe de Mme Rodrigues

Demande de rideaux dans la classe de Mme Robert (fenêtres hautes côté couloir)

Demande pour refaire les marquages au sol dans la cour : la municipalité demande aux enseignantes d'y réfléchir pour que cela se fasse au printemps.

QUESTIONS DIVERSES

- Dortoir : certains enfants de MS se plaignent d'avoir froid dans le dortoir situé entre les deux classes de GS.

Le chauffage est-il mis en route ? Il y a-t-il des couvertures à disposition ?

Il a pu faire froid avant les vacances car il n'y avait pas de chauffage dans les locaux. Des couvertures sont à disposition lorsque les enfants ont froid.

- Temps pluvieux et récréations : certains parents se demandent si l'utilisation de la vidéo est toujours d'actualité lorsque le temps ne permet pas de sortir dehors ! Une autre solution serait-elle envisageable ?

L'utilisation de la vidéo est très exceptionnelle. Les récréations se font au maximum à l'extérieur ou dans les classes lorsque le temps ne permet pas de sortir.

- Pause méridienne : Les GS n'ont pas de temps calme avant de rentrer en classe. Serait-il possible d'en aménager un : lecture en autonomie en petit groupe, possibilité de se poser, de s'allonger, afin que le retour en classe se fasse dans de meilleures conditions ?

Réponse de la directrice : Le retour en classe se passe dans de bonnes conditions car c'est le temps du décroisement. Les grandes sections sont réparties en 5 groupes ce qui fait des groupes de 8/9 élèves

Réponse de Mme Melin, directrice du périscolaire : la mise en place d'un temps calme après la cantine ne peut être envisagée par manque de personnel. 2 adultes surveillent 72 enfants.

- Canicule : La mairie envisage-t-elle une solution pérenne pour les prochaines années en cas de canicule ? En effet, cette fin d'année a été très pénible pour les élèves comme pour les encadrants, à l'école comme au centre de loisirs. Les mesures d'urgence mises en place (brumisateurs, ventilateurs...) ont été appréciées par les parents mais il serait intéressant de réfléchir à l'installation de climatiseurs.

Réponse de Mr Brossard : la récurrence de la canicule amène la municipalité à réfléchir : mise en place de rideaux pour que la chaleur ne rentre pas ? Les services

techniques réfléchissent à une solution.

INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE :

Pour le restaurant scolaire, un bureau d'études a été diligenté par la mairie pour étudier le bruit avec les enfants et sans les enfants. Un retour sur cette étude est prévu le 10 décembre réunissant élus, directrices du périscolaire et quelques représentants de parents d'élèves.

Une opération « anti-stationnement sauvage » aura lieu au cours de l'année pour la sécurité des enfants.

Prochains conseils d'école : mardi 18 février 2020
mardi 16 juin 2020